

Secrétariat

13 novembre 2020

Circulaire

Destinataires: Les membres du personnel

Circulaire du Secrétaire général

Objet : Jours fériés à l'Autorité internationale des fonds marins en 2021

1. L'objet de la présente circulaire est d'informer les membres du personnel que les 10 jours fériés en 2021 seront les suivants :

Jour de l'An Vendredi 1er janvier Mercredi des Cendres Mercredi 17 février Vendredi saint Vendredi 2 avril Lundi de Pâques Lundi 5 avril Lundi 24 mai* Pour la Fête du travail Lundi 2 août** Pour la Fête de l'émancipation Fête de l'indépendance Vendredi 6 août Fête des héros nationaux Lundi 18 octobre

Pour Noël Lundi 27 décembre***

Pour le lendemain de Noël Mardi 28 décembre****

2. Les membres du personnel en poste à New York sont, pour leur part, soumis aux dispositions de la circulaire ST/IC/2020/20 concernant les jours fériés au Siège de l'Organisation des Nations Unies en 2021.

Le Secrétaire général (Signé) Michael Lodge

^{****} Le lendemain de Noël tombant le dimanche 26 décembre 2021, le mardi 28 décembre 2021 sera chômé.



^{*} La Fête du travail tombant le dimanche 23 mai 2021, le lundi 24 mai 2021 sera chômé.

^{**} La Fête de l'émancipation tombant le dimanche 1er août 2021, le lundi 2 août 2021 sera chômé.

^{***} Noël tombant le samedi 25 décembre 2021, le lundi 27 décembre 2021 sera chômé.